PROCÈS-VERBAL

De l'alarme donnée dans la Ville de Romans, le 28 Juillet 1789.

PROCES-VERBAL

De l'alarme donnée dans la Ville de Romans le 28 juillet 1789.

LE mardi, 28 juillet 1789, un courrier extraordinaire dépêché par MM. les Officiers municipaux de la ville de Saint-Marcellin, eſt arrivé à Romans, à trois heures du matin, porteur d'une lettre datée de minuit & demi, adreſſée à M. l'Officier de la Garde bourgeoiſe, contenant : » qu'un courrier envoyé par » MM. les Officiers municipaux du » bourg de Vinai, venoit d'apporter la » nouvelle que des Savoyards avoient » pénétré juſqu'à Voiron, & répandu » l'épouvante à Tulin ; qu'ils ſe hâtoient » de donner cet avis, afin de prendre » les précautions néceſſaires pour la dé- » fenſe de la patrie ; qu'ils employoient » la plus grande célérité, parce que ce » courrier publioit que Voiron étoit à feu » & à ſang, & qu'ils penſoient qu'on » ne manqueroit pas d'avertir promp-

» tement la ville de Valence ». Sur le champ, M. l'officier de garde a fait partir deux hommes, l'un adreſſé à MM. les Echevins qui étoient dans la ville ; l'autre à M. le Maire qui étoit à ſa campagne. MM. les Echevins & M. l'Officier de garde ont écrit, de concert, à MM. les Officiers municipaux de Valence.

A ſept heures, M. de Delley d'Agier, Maire, eſt arrivé : ſon premier ſoin a été de faire partir un officier de la Milice bourgeoiſe, intelligent & brave, avec ordre de ſe porter ſur la route de Saint-Marcellin & d'aller en avant, juſqu'à ce qu'il pût juger par lui-même de la réalité du danger, pour revenir ſur le champ en rendre compte. M. le Maire a enſuite conféré rapidement avec MM. les Echevins & M. de Leſſer, colonel commandant dans le Bas-Dauphiné : il a convoqué une aſſemblée générale des habitants dans l'Egliſe des Cordeliers. Bientôt l'Egliſe a été remplie de Citoyens de tous les ordres. M. le Maire a fait lecture de la lettre; il a harangué l'aſſemblée : ſon diſcours patriotique a élevé le courage des aſſiſtants qui ont offert de voler au ſecours de leurs voiſins, & de

mourir fideles à leur bon Roi. Ces sentimens ont reçu les plus vifs applaudissements.

Cependant M. le Maire a proposé de renforcer le comité permanent, composé de six personnes, (savoir, MM. le chanoine Enfantin de Saint-Prix, de Delley d'Agier, Brenier de Préville, Mortillet pere, Thomé & Vernet,) de quatorze nouveaux membres, & d'y en ajouter six choisis par MM. du bourg du Péage de Pisançon : ce qui a été agréé. A l'instant l'Assemblée a nommé par acclamation MM. de Lesser, Boutillier-d'Artan, Dochier, Paquier, Borel, Nugues pere, Revol, Sabliere-Dubouchet, le chevalier de Gillier, Belland, Duvivier, Bon, Suel & Robin.

L'Assemblée a établi ces vingt représentants librement élus (sans distinction de rang ni de qualité) membres du conseil permanent ; elle les a chargé de veiller à la conservation de la Ville, & a promis d'obéir aux ordres qu'il leur plairoit de donner. Au surplus, l'Assemblée a député MM. Sabliere & Dochier, à MM. du bourg du Péage, pour leur faire part & de la lettre de Saint-Marcellin, & de la délibération prise en

conſéquence ; ce qui a été exécuté.

A huit heures, MM. les habitants du bourg du Péage, de toutes les claſſes, ſe ſont rendus dans l'égliſe paroiſſiale ; après avoir entendu le rapport, ils ont choiſi par acclamation, MM. Vial l'ainé, du Bouchet, Lacour, Andrevon, Roux & Charbonnel.

A neuf heures, les vingt-ſix Commiſſaires, compoſant le Conſeil permanent, ſe ſont rendus à l'Hôtel-de-Ville, pour s'occuper de la choſe publique. M. le Maire a d'abord propoſé de nommer un préſident, & a proclamé M. de Leſſer. Le Conſeil a applaudi à ce choix ; il a nommé enſuite deux ſecretaires, MM. Enfantin & Dochier ; il a arrêté qu'il reſteroit ſéant jour & nuit, juſqu'à ce que le calme fût rétabli.

Et comme le bruit public annonçoit de toutes parts l'arrivée d'une troupe très-nombreuſe de brigands que l'on diſoit dévaſter déjà le bourg de Saint-Antoine, le Conſeil a envoyé un courrier à Valence à MM. du Corps-royal d'Artillerie, pour les prier de faire avancer des ſoldats & du canon. En même temps, il a dépêché des courriers dans les Villes, bourgs & communautés circonvoiſines,

pour avertir les habitants de ſe tenir ſur leurs gardes.

A dix heures, il eſt arrivé des exprès envoyés par MM. les Curés & Châtelains des Communautés de St. Lattier, Serres, Moras, Geniſſieux, Montmiral & Beaurepaire, qui ont rapporté qu'ils avoient entendu ſonner le tocſin par-tout où ils avoient paſſé; que l'alarme étoit générale dans ces cantons, & ils ont fait craindre l'arrivée prochaine des brigands. Alors le Conſeil a redoublé de zele & d'activité. M. de Leſſer a diſpoſé auſſi-tôt ſon corps pour marcher en maſſe contre les premiers aſſaillans; à cet effet, il s'eſt porté ſur le le champ à la porte de Jacquemar. Le bataillon de la milice bourgeoiſe, renforcé de tous les habitants, a pris les armes; différents pelotons ſe ſont portés avec courage, aux poſtes qui leur ont été indiqués; on leur a diſtribué de la poudre & des balles; on a placé des canons ſur les avenues, confiés à M. Boutillier-Dartan, capitaine d'artillerie & chevalier de Saint-Louis; chacun a voulu prendre part au danger. M. Paquier, ancien capitaine de dragons & chevalier de Saint-Louis, s'eſt mis à la tête d'une

troupe de volontaires, & eſt allé à la découverte.

A onze heures, toutes les portes de la ville étoient gardées; des patrouilles intérieures & extérieures faiſoient la ronde; des poſtes avancés formoient un cordon à deux lieues de diſtance; bourgeois & ſoldats étoient prêts à porter des ſecours par-tout où il ſeroit néceſſaire.

A midi, le courrier que M. le Maire avoit expédié à ſept heures du matin, eſt venu rendre compte que les brigands n'avoient pas pénétré auſſi avant qu'on le publioit; qu'ils avoient gagné les bois & repris le chemin de la Savoye; enſorte que le danger n'étoit pas auſſi imminent que les communautés voiſines, qui avoient donné l'alarme, l'avoient cru.

M. le Chevalier de Sucy & pluſieurs citoyens de Valence, ſont arrivés avec empreſſement, pour annoncer que l'artillerie étoit en marche & que les habitans de Valence ſe préparoient à venir au ſecours de cette ville & des lieux qui ſeroient menacés. Mais comme les brigands n'étoient plus à redouter, le Conſeil a dépêché M. Nugues pour aller au-devant de MM. de l'artillerie, leur préſenter les premiers tributs de ſa reconnoiſ-

ſance, & les prier de ne pas aller plus avant : & cependant le comité a fait un arrêté en ces termes : = » Le conſeil » permanent, interprête des ſentiments » & chargé de la confiance des citoyens » des trois Ordres de cette ville & du » Bourg du Péage de Piſançon, a una- » nimement délibéré qu'il ſera adreſſé » à MM. les Commandants & Officiers » du Corps-Royal de l'artillerie à Va- » lence, & à MM. du Comité perma- » nent de ladite ville, les plus ſinceres » & les plus vifs remerciments, ſur les » marques de la ſollicitude qui les a » animé, au moment où ils ont été avertis » des dangers qui menacoient la ville » de Romans & ſes environs. Ce témoi- » gnage de zele patriotique & frater- » nel, que nous ont donné dans cette » circonſtance critique, un corps & des » commiſſaires auſſi diſtingués, méritera » à jamais de la part de la ville de Ro- » mans & du Bourg du Péage, les ſen- » timents du plus ſincere & du plus in- » violable attachement. = Et comme » M. de Sucy, membre du comité per- » manent de Valence, a bien voulu » ajouter aux réſolutions priſes par la- » dite ville, en ſe hâtant de nous appor-

» ter les nouvelles des ſecours qui nous » étoient deſtinés, le comité, en lui » l'offrant l'hommage particulier de ſa » reconnoiſſance, l'a prié de vouloir bien » ſe charger de l'extrait de la préſente » délibération, adreſſé à MM. de l'artil- » lerie & à MM. du conſeil permanent » de Valence ».

Cet extrait a été délivré par les ſécre- taires & remis à M. de Sucy, qui s'eſt retiré au milieu des applaudiſſemens de l'aſſemblée.

Le comité en ordonnant aux citoyens de ſe retirer, s'eſt occupé des moyens de pourvoir à la ſûreté de la ville. M. de Leſſer a obſervé que le détachement for- mant la garniſon étoit trop peu nombreux pour fournir des poſtes à toutes les por- tes ; & il a propoſé d'en confier la gar- de à MM. de la milice bourgeoiſe : il a promis de fournir une garde ſuffiſante au poſte accoutumé, & que le reſte de ſa troupe, gardant l'enſemble, ſeroit deſtiné à ſe porter extérieurement où beſoin ſeroit ; ce qui a été arrêté. Comme auſſi, qu'à la générale, la compagnie colonelle de la milice bourgeoiſe & celle du Péage, ſe rendroient ſur la grande place d'où elles fourniroient un

poste sur le pont; que la compagnie de Clérieu s'assembleroit à la Prêle; celle de Saint-Nicolas vis-à-vis l'église paroissiale; celle de Jacquemar sur la place de ce nom, & que chacune de ces compagnies garderoit les portes renfermées dans son district.

Le comité a nommé M. Paquier commandant des volontaires non enregistrés dans les compagnies bourgeoises, avec pouvoir d'en former des compagnies auxiliaires & de choisir à son gré MM. les officiers, bas officiers & autres subordonnés. Il a été arrêté que M. Paquier voudra bien fournir au comité un état nominatif de cette troupe: en cas d'alerte, elle s'assemblera dans la cour des Cordeliers, pour se porter en totalité ou par pelotons par-tout où les circonstances l'exigeront; le comité étant persuadé que les dispositions ci-dessus ne ralentiront point le zele des citoyens de tous les rangs qui se sont montrés soldats, & qu'ils continueront à monter la garde comme par le passé.

Dans cet intervalle, les communautés circonvoisines, instruites du danger commun, & persuadées qu'il menaçoit plus particulierement cette ville, ont donné un

des plus beaux ſpectacles que l'on ait jamais vu. O jour glorieux pour la ville de Romans, où les habitants des campagnes, au premier ſignal de détreſſe, ont quitté leurs travaux ruſtiques, leurs femmes & leurs enfants, pour ſe réunir dans ſes murs & former une armée redoutable ! dix mille payſans armés de fuſils, de faulx, d'épées & de tridents, conduits par leurs châtelains & leurs officiers, ſont arrivés en moins de ſix heures, à travers des chemins difficiles, ſans le moindre tumulte ; le courage ſur le front ; l'amour de la patrie dans le cœur ; impatients de ſe montrer bons françois & fidelles ſujets. A meſure que ces braves gens arrivoient, ils ſe rangeoient avec ordre ſur la place d'armes, & montroient la plus grande ardeur. Les citoyens de tous rangs, de tout âge, de tout ſexe, les accueilloient avec des cris d'allegreſſe & des applaudiſſements mille fois réiterés.

Le comité, inſtruit de ce qui ſe paſſoit, a député M. le Maire pour remercier ces généreux compatriotes, & les aſſurer au nom des habitants, qu'ils n'oublieront jamais cette marque héroïque de l'attachement de leurs voiſins.

M. le Maire s'eſt rendu ſur la place d'armes : il a harangué chaque communauté, il a exprimé les ſentiments qui animoient le conſeil, il a témoigné ſurtout le regret que la ville avoit de ne pas garder plus long-temps cette troupe généreuſe, afin de la traiter comme elle méritoit : il a obſervé que pluſieurs obſtacles mettoient des bornes à l'empreſſement de la cité ; la néceſſité des travaux de la campagne, la sûreté de leurs propres foyers, & juſqu'à la diſette des grains. Mais il a annoncé l'eſpérance que le comité & tous les citoyens ont conçu, de témoigner un jour à ces fidelles voiſins, par une fête ſolemnelle, la reconnoiſſance dont la ville entiere eſt pénétrée.

M. le Maire a dit à chaque communauté en particulier de ſe retirer avec la même tranquillité, d'annoncer dans leurs cantons que le danger étoit diſſipé, de reprendre les nobles & utiles travaux de la campagne, & de compter ſur la garde que la ville ne ceſſeroit de faire pour la sûreté des communautés voiſines. Ces bons payſans ont repris le chemin de leurs villages : le peuple en foule les a accompagnés juſqu'aux

portes de la ville; les applaudiſſements ont recommencé, des larmes de joie & d'attendriſſement ont couronné ce beau, ce ſublime ſpectacle, qui prouve l'amour des françois pour leur Roi, le zele des Dauphinois pour la patrie, & qui a convaincu la ville de Romans, que ſi l'état & le prince étoient menacés, elle peut en ſix heures voir raſſembler dans ſes murs une armée formidable.

Le comité a donné des ordres particuliers pour la garde de la ville, l'établiſſement des patrouilles, le maintien de la police; il s'eſt ſéparé à huit heures du ſoir, & chaque membre a déclaré qu'il ſe tiendroit prêt à ſe rendre à l'Hôtel-de-Ville, au premier avis qui ſeroit donné.

Et pour faire connoître cet événement glorieux & important, le comité a arrêté qu'extraits du préſent procès-verbal ſeront envoyés à M. le préſident de l'aſſemblée nationale; à Monſeigneur le Duc d'Orléans, gouverneur de la province, au Miniſtre du département, & à MM. de la Commiſſion Intermédiaire des états de Dauphiné. Il a été arrêté en outre qu'un ſembla-

ble extrait ſera remis à M. de Leſſer, avec priere de le faire parvenir à M. le Commandant de la province.

Extrait collationné à l'original.

LESSER Préſident, Colonel-Commandant dans le bas Dauphiné.

ENFANTIN de Saint-Prix, *Secretaire.*

DOCHIER, *Sécretaire.*

Note de l'Editeur.

La conduite des habitants de Romans & des environs, ſur la fauſſe alarme répandue dans la province, mérite les plus grands éloges. On doit ſur-tout admirer l'enſemble & le parfait accord qui ont régné parmi eux. Ils ont ſenri que lorſque la patrie eſt en danger, il faut bannir les rivalités dangereuſes, étouffer tous les petits intérêts, les vaines primeurs, & ſur-tout les ſombres défiances qui ne ſont propres qu'à retarder le bien, & à faire échouer les plus ſages meſures.